

UN NOUVEAU BAIL POUR LA MICRO-CRÈCHE

ZUDAUSQUES. Lors de la mise à disposition du local de la micro-crèche, le conseil municipal de Zudausques avait émis le souhait de proposer deux loyers. Un premier loyer fixé à 800 euros si les subventions de la CAF étaient accordées et un second loyer à 1 350 euros sans les subventions CAF. Les subventions étant accordées, le conseil municipal a donc acté le nouveau loyer à 800 euros.

Les passages en commission sont prévus début juillet pour la CAF et en juin au Département. « *Il manquait quelque chose pour la petite enfance, on ne peut que s'en réjouir d'avoir ce type de service à offrir à nos administrés* », a déclaré Didier Bée. Le lieu sera opérationnel pour le 26 août. ■

FRANÇOIS WAVRANT (CLP)